ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 décembre 2013 — N° 101

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Marie Huard.

_____

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de rendre hommage aux organismes communautaires de La Pinière qui viennent en aide aux personnes démunies.

_____

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant PUR Vodka, la meilleure vodka au monde.

_____

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration concernant l'Association Messinese de Montréal.

_____

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rappeler l'importance des événements *Guignolée* dans Beauce-Nord et au Québec.

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant la soirée Reconnaissance organisée par le Comité régional en économie sociale de la Conférence régionale des élus de Laval.

_____

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter l'Association de soccer de Laval.

_____

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant le prix AMPRO remis à la Maison des naissances Colette-Julien de Mont-Joli.

_____

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant deux Berthelais qui ont gravi le Kilimandjaro.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 40e anniversaire de la FADOQ – Région Estrie.

_____

À 9 h 58, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 12.

_____

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 68 Loi sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 68.

———————

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 66.

———————

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 499 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'interdire les clauses de disparité de traitement en fonction de la date d'embauche relatives aux régimes complémentaires de retraite et aux régimes d'assurance collective

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 499.

Mme David (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 498 Loi modernisant les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifiant le Code du travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 498.

Dépôts de documents

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 octobre 2013 par M. Marcotte (Portneuf) concernant l'aménagement sécuritaire de l'intersection de la rue Commerciale et de la route 138 à Donnacona;

(Dépôt n° 1410-20131204)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 octobre 2013 par M. Tanguay (LaFontaine) concernant le virage à droite au feu rouge à Montréal.

(Dépôt n° 1411-20131204)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 3 décembre 2013, que lui a adressée Mme Françoise David, députée de Gouin, concernant sa demande pour changer de commission parlementaire;

(Dépôt n° 1412-20131204)

Une lettre, en date du 3 décembre 2013, que lui a adressée M. Pierre Moreau, leader de l'opposition officielle, concernant la demande de la députée de Gouin.

(Dépôt n° 1413-20131204)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 20 novembre 2013, a procédé à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 1er, 29, 30 octobre et le 3 décembre 2013, relativement à ce mandat. Le rapport contient 2 recommandations.

(Dépôt n° 1414-20131204)

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 28 novembre 2013, a procédé à l'audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 3 décembre 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient 2 recommandations;

(Dépôt n° 1415-20131204)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 décembre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 1416-20131204)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 décembre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1417-20131204)

Dépôts de pétitions

Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 115 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ) lié aux maisons lézardées.

(Dépôt n° 1418-20131204)

_____

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 914 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'équité salariale pour les physiothérapeutes.

(Dépôt n° 1419-20131204)

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 186 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le transfert des 5e et 6e années du primaire du secteur Val-Bélair vers l'école secondaire l'Odyssée.

(Dépôt n° 1420-20131204)

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Richer (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 202 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Argenteuil, concernant la modification au projet Grand-Brûlé St-Sauveur d'Hydro-Québec à Sainte-Adèle.

(Dépôt n° 1421-20131204)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Deltell (Chauveau), conjointement avec Mme Ménard (Laporte) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant le rapport du Comité sur les conditions d'emploi des titulaires en provenance de l'extérieur de la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Le Bouyonnec (La Prairie), M. Khadir (Mercier) et M. Ratthé (Blainville), propose :

> QUE l'Assemblée nationale salue les initiatives de la communauté d'affaires du Québec afin de s'opposer au projet du gouvernement fédéral de créer une commission canadienne des valeurs mobilières;
>
> QU'elle réitère son opposition à ce projet qui aurait pour conséquences d'affaiblir l'économie du Québec, en particulier le secteur de la finance;
>
> QU'elle réitère son appui au système de passeport en valeurs mobilières dont l'efficacité est reconnue mondialement;
>
> QUE le gouvernement du Québec consacre des efforts pour créer des alliances avec les autres provinces canadiennes, afin de contrer le projet fédéral de créer une commission nationale des valeurs mobilières.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Roy (Arthabaska), Mme David (Gouin) et M. Ratthé (Blainville), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des personnes handicapées qui s'est tenue le 3 décembre et qui cette année se déroulait sous le thème *Ensemble, réduisons les obstacles et ouvrons la porte à une société plus inclusive!*;
>
> QU'elle réitère toute l'importance qui doit être accordée à l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail et dans tous les volets de notre société;
>
> QU'elle réaffirme son engagement à travailler pour éliminer les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

– la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge;*

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, et du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor;

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Puis il donne l'avis suivant :

— la Commission des institutions ne procédera pas à l'audition des intéressés et à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi modifiant la Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre, tel qu'annoncé aux avis touchant les travaux des commissions du 26 novembre 2013.

_____

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Un débat s'ensuit.

_____

À 13 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

_____

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Le débat terminé, le rapport est adopté.

_____

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 61, Loi visant principalement le recouvrement de sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

_____

À 18 h 02, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 décembre 2013, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 4 décembre 2013, à 15 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Poirier, première vice-présidente, et de Mme Drouin, directrice adjointe des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 39 Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite

Le Président

JACQUES CHAGNON